

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2009

L'an deux mil neuf, le 26 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : M. Mme APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, VASSEUR Karine, ANDRE Jean-Paul, AVALLET Michèle, DELAY Jean-Louis, SANTONAX Martial, LANTHEAUME Christiane, HUREL Noël, POURCHERE Jean-Daniel, CARRION Adèle

Absente et excusée : Françoise PEDEUX

Secrétaire de séance : Michèle AVALLET

Date de convocation : le 20 mai 09

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame le Maire demande si tout le monde a reçu le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 avril et s'il y a des remarques. Jean Paul André souhaite préciser sa position quant aux travaux du parking de la salle des fêtes. Il s'étonne qu'il n'y ait pas eu de convocation du conseil municipal pour décider l'engagement de ces travaux supplémentaires. C'est une remarque sur le fond car, il précise, par ailleurs ne pas être contre ces travaux.

Travaux du parking de la salle des fêtes

La commission voirie a visité les travaux. Ils vont permettre un gain d'environ 15 places.

Aujourd'hui, la terre a été dégagée et entreposée sur un terrain sur la commune et une couche de tout-venant a été épandue à l'emplacement créé.

Les talus écroulés ont été relevés.

Il reste à protéger les lampadaires et voir comment nous pouvons récupérer les eaux pluviales qui, pourraient notamment être utilisées par la commission fleurissement pour l'arrosage. Jérôme Dutil peut mettre à disposition une cuve de récupération. Ces aménagements pourraient être faits en même temps que l'enrobé.

Il est décidé de décaler l'enrobé et les bordures pour plus tard de manière à voir comment vont se stabiliser ces premiers travaux.

Par contre, le projet d'installer une aire de jeux pour les enfants n'est pas retenu car jugé trop dangereux.

Eboulement vers « Meillat »

Maurice Faure et Daniel Danzo ont visité le chantier : l'enrochement a été fait, ainsi qu'une partie supplémentaire un peu plus loin qui menaçait de s'affaisser, le dessus cimenté. Pour être conforme au devis, il reste à réaliser l'enrobé.

Elections Européennes

Ces élections se déroulent le dimanche 07 juin 2009. Le bureau de vote est ouvert de 8 h à 18 h et il convient d'assurer les tranches horaires pour ces ouvertures.

8 h / 11 h	11 h / 13 h	13 h / 16 h	16 h / 18 h	dépouillement
A Apprieux	F Pedeux	M Avallet	K Vasseur	A Apprieux, M Avallet, A Carrion
JL Delay	JP André	M Faure	A Carrion	N Hurel, D Danzo, M Santonnax
C Lantheaume	JD Pourchère	D Danzo	M Santonnax	

Le point sur les travaux des différentes commissions.

Voirie

Signalétique du centre village : 11 panneaux ont été commandés

La plus grande décision de ce réaménagement du centre village concerne la route qui commence à l'angle de l'école et de la maison « Pero » jusqu'à l'angle du bâtiment des « jonquilles » : cette voie va être en sens unique. Il est en effet trop dangereux de sortir par le haut de cette rue depuis la mise en place du rétrécissement de la route derrière la maison «Péro »

Les chemins : la pose de goudron est faite par le syndicat de la voirie depuis le début du mois de mai

Chantier « Meillat » déjà abordé plus haut

Signalement d'une sortie d'eau vers l'étang de Primarette

Points litigieux en cours reportés, chemin derrière Gilbert Durieux et Pierre Jacquier un affaissement en bord de route .

Le chemin entre Piot Georges et Veyrenc Marc : nous trainons ces travaux depuis plusieurs années. Lors de la visite de la commission voirie, nous allons faire un léger fossé du côté Monsieur Veyrenc avec une traversée de route avec l'accord de monsieur Piot. Les travaux seront fait par le syndicat de voirie.

L'élagage : dans le précédent compte rendu du conseil municipal nous avons évoqué le devis de M Fayant. Ce dernier a été rencontré. Pour rappel, le devis est de 5567,28 € TTC et il nous assure couvrir l'intégralité du chantier (fauchage et élagage) au prix annoncé.

Habituellement, le chantier est confié à l'entreprise Gabillon. Ce dernier intervient aussi, l'hiver en cas de neige pour assurer le déneigement. Ses interventions sont dues « à l'heure » soit au tarif de 48 €. Pour avoir une idée du coût global, il convient de reporter aux heures effectuées les autres années. Environ 100 h sont consacrées à l'élagage et 40 h à la fauche soit un coût de 6720 €.

Cette prestation est plus chère que le devis de M Fayant. Néanmoins, il convient de prendre en compte le problème de la neige et la méconnaissance des chemins de Primarette par M Fayant.

La décision de reconduite du chantier à l'entreprise Gabillon est mise au vote

Contre 0 ; Abstentions 5 ; Pour 7

M Gabillon va être contacté mais il lui sera demandé de faire un effort financier et de baisser le coût de sa prestation.

Signalétique complète des chemins : Il s'agit de la numérotation des routes et des voies. A ce titre, M Reynaud (représentant de La Poste) a été rencontré. Il nous indique de nous rapprocher de la commune de Bougé- Chamballud qui a déjà engagé une réflexion avec un bureau d'étude sur les chemins et leurs mesures. Ce chantier est confié à la Commission signalétique composée de : K Vasseur, D Danzo, M Faure, JD Pourchère et M Santonnax)

Agriculture et environnement

Cette commission a fourni un gros travail ces derniers temps pour mettre sur pieds une conférence sur le thème « vivre ensemble avec notre agriculture primarettoise ».

Cette conférence aura lieu le jeudi 28 mai à 20 h 30 à la salle des fêtes, autour d'un diaporama, d'une exposition et d'un débat.

Tourisme et Patrimoine

Nos ressources en terme de patrimoine sont plutôt pauvres. Néanmoins, cette commission a décidé de

s'inscrire pour la 1^{ère} fois aux journées du patrimoine en proposant une animation autour du thème : "Les années 1900 et la vie d'autrefois à la campagne".

Une salle de classe sera reconstituée et une exposition d'outils, de vêtements et autres sera visible. Deux parcours de découverte seront également proposés :

- 3 km autour du village plus axé sur le « pisé » et une boucle plus champêtre de 6 km

A noter que la commission fleurissement met en valeur le lavoir et la croix dite « Lantheaume » qui sont sur le parcours.

L'exposition se fera dans la salle du Conseil et les heures d'ouverture ont été arrêtées de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h pour les deux jours.

La commission pense également demander l'ouverture de l'église pour ces journées.

Tous les membres du conseil, sont invités à « fouiner » dans leurs greniers et autre débarras pour dénicher tous objets utiles à cette exposition, pour fin juin, de manière à voir de quoi nous pouvons disposer.

Le point des syndicats communaux

Syndicat intercommunal d'électrification

Les délégués rapportent les propos tenus lors de leur dernière réunion :

- 1- Recenser et faire remonter les dégâts et les problèmes électriques survenus suite aux impacts de foudre des derniers orages.
- 2- Chantier du rond-point : l'entreprise Cuzin demande une date de réception de travaux

Le point sur les commissions CCTB

Nouvelles Technologies

Les délégués informent le conseil d'un projet d'école numérique rural. Il s'agit de doter les écoles d'un ensemble informatique complet. La présentation de ce projet à l'Inspection académique est prise en charge par la CCTB.

Dossiers d'urbanisme

3 déclarations préalables :

- Guerrero Laurent : réalisation d'une piscine
- Piot Roger : division de parcelles pour constructions au nom de Durand Ludovic
- Christe Gaëtan : prolongation de toiture sur véranda existante

1 permis de construire

- Espesel Laurent : abri de jardin de 36 m²

Courriers

=> De la Préfecture de l'Isère : versement d'une dotation exceptionnelle aux mairies réalisant la saisie et la remise de CNI et de passeports.

Cette dotation est de 1€ par titre émis par la commune du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2008

En ce qui concerne Primarette le versement est de 380 €.

Mise en œuvre du passeport électronique : à compter du 14 mai 2009, ces passeports seront délivrés uniquement dans des communes désignées (26 pour le département de l'Isère). En ce qui nous concerne, les demandeurs devront être orientés vers les communes de La Côte St André ou Vienne.

=> De M Abate, JC Bertuzzi et M Bellier

Ils demandant que soit effectuée une mesure de la puissance des ondes électromagnétiques émises par les antennes fixées sur la tour hertzienne de la commune.

=> De Médiane expert : expert en assurance pour M Layrolles Bernard

Démarche amiable visant à aboutir à une solution dans le problème soulevé par M Layrolles au sujet de ses difficultés pour accéder à sa propriété à partir du chemin rural existant et plein d'ornières.

A noter les prochaines dates des différentes réunions :

Conférence sur l'agriculture le 28 Mai à Primarette à 20 h 30

Assemblée générale de l'ADMR le vendredi 29 mai 2009 à Primarette

Inauguration du local de l'ADMR à Pact le 06 juin à 11 h

20^{ième} anniversaire de la section féminine de foot les 27 et 28 juin au stade de Primarette

Les deux prochains conseils municipaux sont fixés au : 23 juin à 20 h 30 et le 28 juillet à 20 h 30

Madame le maire déclare l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

